

5 mesures immédiates face à l'explosion des prix de l'énergie

La CGT a réitéré à plusieurs reprises sa demande de cellule de crise sur la situation économique pour faire de la prévention sur les fermetures d'entreprises et demander un moratoire sur les licenciements. Cette demande a été refusée alors même que le gouvernement organise régulièrement des réunions avec le patronat, dont les entreprises responsables de la situation inflationniste.

Pour faire face à la crise économique et à l'inflation des prix du carburant et de l'énergie, la CGT propose 5 mesures immédiates.

1. Bloquer et réguler durablement les prix de l'énergie

Rétablir de façon immédiate le litre de carburant à son niveau d'avant l'intervention militaire en Iran à 1,70€ puis, grâce à la réforme de la fiscalité à 1,50€ le litre (voir point 3).

Face à l'explosion des prix de l'énergie alimentée par la spéculation, la CGT revendique une intervention publique immédiate et structurante :

- Blocage du prix des carburants, mesure simple, lisible et socialement juste,
- Rétablissement d'un encadrement strict et durable des prix de l'énergie, supprimé en 1983

2. Augmenter les salaires

L'explosion du prix du pétrole a un impact sur l'ensemble de l'économie avec une inflation à venir de l'ensemble des prix, notamment des prix alimentaires. Cela confirme donc l'urgence d'augmenter les salaires. La CGT revendique :

- Un coup de pouce immédiat au SMIC ;
- L'indexation des salaires sur les prix ;
- L'augmentation du point d'indice des fonctionnaires ;
- L'indexation de toutes les prestations sociales sur les prix et notamment des pensions Agirc Arrco, des allocations chômage et des bourses étudiantes

Enfin, la CGT dénonce le blocage de la revalorisation des aides à domicile par le gouvernement qui refuse d'agréer leur convention collective. Une position scandaleuse alors que leur salaire s'élève à peine à 600€ net par mois en moyenne et que leurs indemnités kilométriques sont très loin de couvrir l'explosion des coûts du carburant !

3. Réformer en profondeur de la fiscalité

L'objectif est de mettre en place des mesures de justice fiscale et notamment :

- Une taxation renforcée des profits des groupes énergétiques
- Une contribution accrue des très hauts revenus, au nom de la justice fiscale et de la solidarité nationale.

- Cibler et conditionner à des objectifs sociaux et environnementaux les 211 milliards d'aides publiques dont bénéficient les entreprises chaque année

Ces mesures doivent permettre de mettre en place d'une TICPE flottante afin d'amortir les hausses des cours internationaux, et un retour de la TVA à 5,5 % sur les abonnements de gaz et d'électricité, il faut aussi abaisser la TVA à 5,5 % sur l'ensemble de la facture d'énergie.

4. Sortir du marché spéculatif de l'électricité pour faire de l'énergie un levier de réindustrialisation

Les prix de l'énergie doivent être fondés sur les coûts réels de production, et non sur les marchés spéculatifs.

La CGT affirme qu'il ne peut y avoir de réindustrialisation durable sans électricité stable, bas carbone et à prix maîtrisé. Le marché européen de l'électricité, structuré autour du prix marginal du dernier moyen de production appelé (et pour partie du gaz) engendre dans le contexte des conflits mondiaux des logiques d'opportunisme et de spéculation qui déconnectent les prix des réalités industrielles. Cette situation pénalise lourdement l'investissement productif et fragilise l'emploi industriel.

La CGT revendique :

- La sortie du marché spéculatif de l'électricité,
- Une construction des prix fondée sur les coûts réels de production, d'investissement et d'entretien (nucléaire, hydraulique, renouvelables planifiées),
- La généralisation des TRV pour les usagers et TPE/PME
- La mise en place de prix stables, prévisibles et compétitifs pour l'industrie.

Ce cadre est indispensable pour :

- Relocaliser des productions industrielles,
- Sécuriser les investissements de long terme,
- Soutenir l'électrification des procédés industriels,
- Protéger les sites exposés à la concurrence internationale.

La France doit peser pleinement pour une réforme structurelle du marché européen de l'électricité, faisant de l'énergie un outil de souveraineté industrielle et non un objet de spéculation.

5. Planifier la décarbonation énergétique et industrielle pour la souveraineté

La crise énergétique révèle une vulnérabilité structurelle majeure : la dépendance aux énergies fossiles importées représente au bas mot 80 milliards d'euros par an de déficit de la balance commerciale française. Cette situation alimente l'inflation, fragilise l'économie et expose le pays aux chocs géopolitiques.

La CGT porte une planification publique ambitieuse pour :

- Organiser la sortie progressive des énergies fossiles lorsque des alternatives bas carbone existent,
- Accélérer l'électrification des usages dans l'industrie, les transports et les bâtiments,
- Sécuriser, coordonner et prioriser les raccordements électriques, en particulier pour les sites industriels stratégiques,
- Développer un pôle public des transports, en renforçant le fret ferroviaire et fluvial afin de réduire la dépendance aux carburants fossiles importés.

La planification publique est la clé de la souveraineté énergétique, industrielle et sociale, permettant de réduire durablement la facture énergétique nationale et de reconstruire un appareil productif au service de l'intérêt général.

La CGT appelle les salarié-es à se mobiliser sur leurs lieux de travail pour exiger des augmentations de salaires immédiates et demande l'ouverture de négociations dans les branches et les entreprises sur les salaires. Elle appelle les travailleurs et les travailleuses à se mobiliser en territoire le 10 avril à l'image des actions organisées partout en France, comme dans les Bouches du Rhône ou le Loiret.